

Le Forum PLUi

Depuis le 5 juillet 2023, la Communauté de communes du Montbardois, est compétente en matière d'aménagement de l'espace à l'échelle communautaire.

Dans ce contexte, la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), prescrite par délibération du 16 juillet 2024, est conduite à l'échelle de l'intercommunalité et comportera **des actions de pédagogie et de sensibilisation à l'élaboration et à l'utilisation du futur document d'urbanisme intercommunal.**

Au-delà de son contenu légal, c'est l'occasion de voir émerger une vision partagée et une stratégie commune pour l'avenir de la Communauté de communes.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme co-construit avec l'ensemble des habitants, élus, partenaires et acteurs des 33 communes du territoire. **C'est un document stratégique qui vise à répondre aux enjeux actuels et futurs du territoire pour les 15 prochaines années.** Il permet notamment de répondre aux enjeux en matière d'urbanisme, d'aménagement de l'espace, d'habitat, d'environnement, d'amélioration de la qualité du cadre de vie...

En particulier, le PLUi régleme la façon dont les propriétaires peuvent aménager leurs terrains et la manière dont ils peuvent modifier les bâtiments existants, qu'il s'agisse d'un espace bâti ou à bâtir, agricole ou naturel. Il sera opposable à toutes les autorisations d'urbanisme sur l'ensemble des 33 communes.

La procédure d'élaboration devrait durer environ 3 ans, pour s'achever par l'approbation du nouveau document d'urbanisme en 2029.

S'informer et échanger autour de l'élaboration du PLUi

La définition d'un projet de territoire et de règles partagées par l'ensemble des habitants du territoire est essentielle. Pour cela, la Communauté de communes prévoit des temps d'information et d'échanges autour de la démarche d'élaboration du PLUi pendant toute la procédure d'élaboration.



Forum PLUi de la CA Riom Limagne et Volcans



Forum PLUi de la CA Riom Limagne et Volcans

À VOUS LA PAROLE !

Un stand dédié au PLUi sera présent lors de la Foire de Montbard, les 4 et 5 septembre prochain !

Les bureaux d'études qui accompagnent la Communauté de communes dans l'élaboration du PLUi animeront un **stand dédié au PLUi le vendredi 4 septembre après-midi et le samedi 5 septembre matin**. Ce moment de convivialité vous permettra d'évoquer les besoins et les enjeux du territoire en matière d'habitat, de mobilités, d'emploi pour forger une vision partagée pour le futur du territoire.

Sur le stand du PLUi, vous pourrez ainsi :

- **Vous informer sur le PLUi** : qu'est-ce-que c'est ? qu'est-ce-que ça va changer ?
- **Prendre connaissance du diagnostic territorial et y contribuer** ;
- **Proposer votre vision pour le futur du territoire** : quel futur pour le Montbardois en 2040 ?
- **Poser des questions** sur le PLUi, émettre des remarques ou observations sur la démarche ...
- Et, évidemment, **profiter de l'ambiance et des différentes animations** proposées !



Comment s'informer et s'exprimer sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?

Pour s'informer :

- Sur le site internet de la Communauté de communes, sur la page dédiée au PLUi : <https://www.cc-montbardois.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>
- Lors des réunions publiques organisées par la Communauté de communes à chaque étape de l'élaboration du PLUi et lors des temps d'échanges avec les habitants
- Dans les bulletins municipaux et la presse locale

Pour s'exprimer :

- Via le formulaire de contact disponible sur la page dédiée au PLUi sur le site de la Communauté de communes : <https://www.cc-montbardois.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>
- Par mail auprès la communauté de communes, à l'adresse : plui@cc-montbardois.fr
- Dans les registres de concertation papier, mis à disposition dans chacune des mairies des communes du territoire